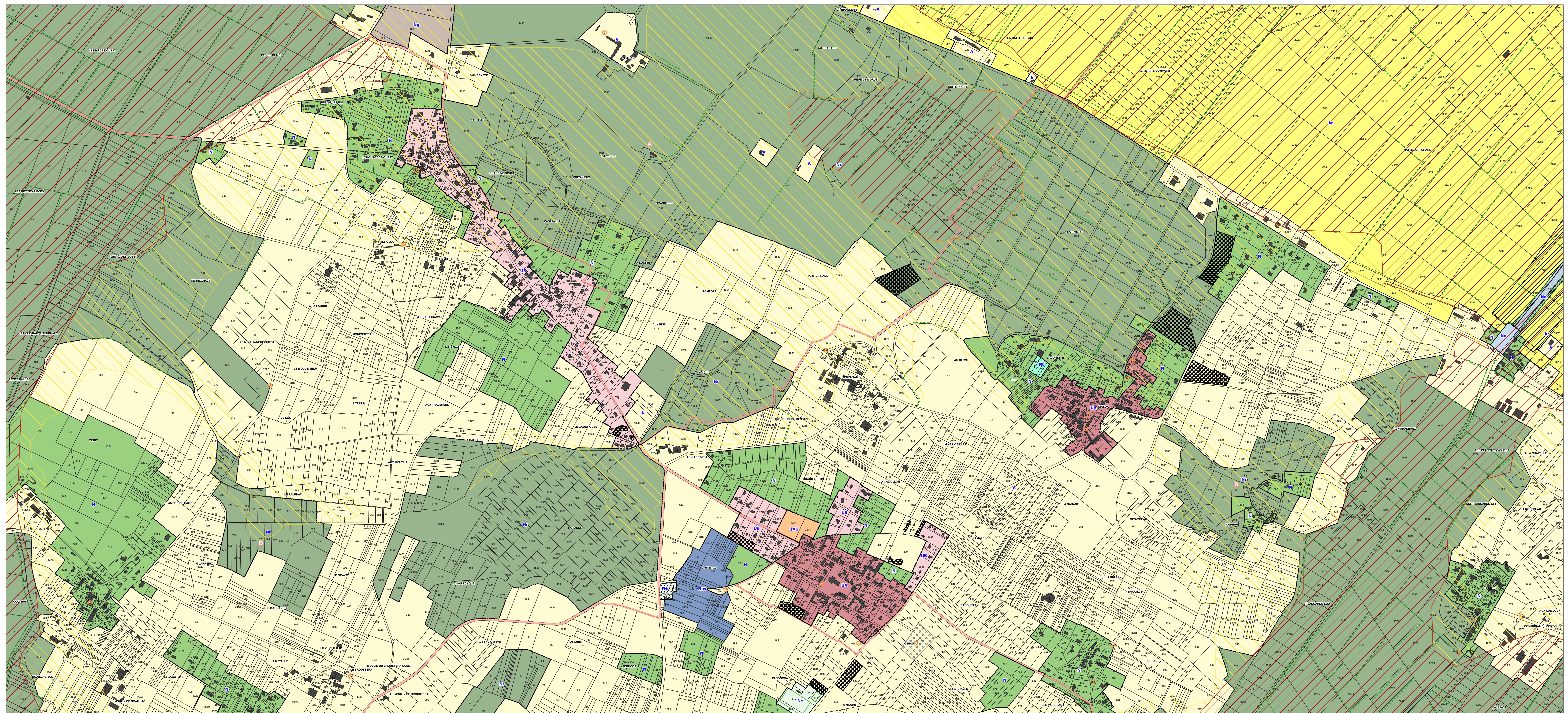




LÉGENDE

Zones du PLU

Zones urbaines (U)

UA - l'agglomération du « Centre », le village de Loirac et le secteur déjà urbanisé (SDU) de Dignac

UB - les extensions du « Centre » et le village de Jau

Zones à urbaniser (AU)

IAU - zone à urbaniser à vocation d'habitat

Zones agricoles (A)

Ar - zone agricole remarquable

A - zone agricole

Zones naturelles (N)

Nr - zone naturelle remarquable

N - à dominante naturelle et secteurs:

Ne - équipements publics légers

Ng - carrière

Npv - parc photovoltaïque

Nt - camping à la ferme

Nor - zone aquicole remarquable

No - zone des ports

Informations

Report du Plan de Prévention du Risque Inondations (PPRI)

Zone rouge (inconstructible)

Zone jaune (constructible sous conditions)

Autres

Sections cadastrales

Bâti récent ajouté manuellement

Terrains de sport

Déchetterie

Prescriptions

Éléments patrimoniaux protégés - art. L151-19 du CU. Ils peuvent être ponctuels ou surfaciques

Espace boisé classé (EBC) - art. 113-1 du CU

Élément de paysage protégé pour le maintien des continuités écologiques - art. L151-23 du CU

Bande des 100 m de la loi Littoral - art. 121-16 du CU

Plan Local d'Urbanisme

4. PLAN DE ZONAGE

Plan de la partie centrale de la commune

Echelle 1 : 5000e

PLU arrêté en conseil municipal le

Plan réalisé en Juillet 2025

Cabinet NOËL-COURTAY, GERA